



PROSPECTUS

POUR UNE SOCIÉTÉ CHOISIE
OU LES DAMES SERONT ADMISES,

A l'instar des établissemens formés en Angleterre, & à St. Petersbourg

SOUS LE NOM

GLUB DE SOCIÉTÉ.

PROPOSE PAR ABONNEMENT.

LE Glub sera ouvert à 4. heures après midi, les *Mercredis & Samedis*, on y trouvera les *Gazettes & autres* dont il sera fait mention dans le prospectus. On se pourvoira suivant le desir des Abonnés.

Chaque Abonné *payera 12. ducats* pour deux billets à sa disposition pendant une année. Les premiers vingt Abonnés, comme Fondateurs de cette Entreprise, feront la police de cet Etablissement, & nommeront un Directeur & deux Inspecteurs, comme aussi un Secrétaire, qui seront changés tous les premiers *Mercredis* de chaque mois.

Si quelqu'un après le 4. 7bre se proposoit à l'Entrepreneur pour être admis, il ne le pourra faire sans la permission des premiers vingt Abonnés.

Chaque Abonné sera libre d'introduire un Etranger dans l'Assemblée, en payant 4. flo: pour son entrée, bien entendu qu'il sera présenté au Directeur & aux Inspecteurs, pour être admis par la suite au nombre des Abonnés, s'ils le jugent à propos.

Indépendamment des amusemens littéraires, on pourra jouer à toutes sortes de Jeux de commerce.

Tous les premiers *Mercredis*, du mois on passera le scrutin pour nommer un nouveau Directeur, deux Inspecteurs, & un Secrétaire; & le jour que les nouveaux élus entreront en fonction, le Directeur aura 4. billets, les deux Inspecteurs & le Secrétaire chacun deux, dont ils disposeront à leurs volontés pour une fois seulement.

On pourra avoir les jours de *Club* des Pique-niques à différens prix, suivant l'arrangement qui sera pris par les Abonnés avec l'Entrepreneur comme aussi des Tables particulières.

Pendant le souper il y aura Musique de Table & tous les Domestiques nécessaires pour porter les différens rafraichissemens, & prevenir les Abonnés en tout ce qu'ils pourront avoir besoin.

Le Sr. Perrosier, Privilégié pour les *Clubs* & *Redoutes*, pendant l'espace de six années, s'appliquera & portera tous ses soins à ce que M.M. les Abonnés soient bien servis.

Pour varier les plaisirs de l'Assemblée, les Amateurs de musique pourront se faire entendre au *Club*, & l'Entrepreneur ces jours là s'offre d'avance à donner quelques bons Musiciens pour les accompagner; il fera avec empressement tout ce qui pourra se présenter pour rendre l'entreprise agréable, & ne négligera rien pour mériter de plus en plus l'approbation de la Société.

Le *Club* devenant assés nombreux pour suffir aux dépenses, il y aura un Concert ou Symphonie tous les *Samedis*.

NB. L'Abonnement doit toujours être payé d'avance, en recevant les deux billets, pour l'année.

Cet établissement sera dans les Salles attenantes à celle du Théâtre, ce qui facilitera les Abonnés à varier leurs plaisirs lorsqu'ils iront au Spectacle, soit avant ou après le Spectacle, même dans les Salles, en passant de l'un à l'autre à leur gré.

Si quelques abonnés trouvoient à propos d'augmenter ou de diminuer au présent Prospectus, l'Entrepreneur se fera un plaisir de suivre les avis qu'ils auront la complaisance de lui indiquer.

